

JANV.  
2024

# LA CONFIANCE BIENTÔT ROMPUE ?

*La Direction a proposé pour le budget PRS (Plan de Révision Salarial)  
UNE AUGMENTATION DE 3,2 % EN 2024,  
proposition inférieure notamment à la revalorisation du SMIC,  
des retraites et même du barème des tranches des impôts.*

## LA PROPOSITION INADMISSIBLE DE LA DIRECTION

En 2023, la Direction s'était montrée très attachée et totalement inflexible à la règle, en vigueur depuis 20 ans, d'établissement des NAO sur l'inflation passée, ce qui a permis de donner un budget d'augmentations inférieur à l'inflation de l'année.

En changeant de référence, avec une inflation « officielle » prévue de 2,7% pour 2024 (à laquelle la CFE-CGC ne croit pas un instant avec déjà des hausses prévues du gaz et de l'électricité de 10%), la Direction ne propose que 3,2%.

Suivez  
le fil Whatsapp  
CFE-CGC



## LA CFE-CGC SCHNEIDER A RÉPONDU SUR SON FIL WHATSAPP PAR DE L'HUMOUR NOIR :

Discussions à venir pendant  
la campagne de révision salariale :

Petit Salarié !  
J'ai une bonne nouvelle  
pour ton augmentation.  
Selon le PRS Schneider 2024,  
elle sera inférieure à la révision  
du barème des impôts.  
Tu seras donc moins imposé  
cette année !  
Et c'est grâce à qui ?

Merci chef !  
C'est vraiment top !

Schneider  
se préoccupe des séniors :

Avec le PRS Schneider 2024,  
à 3,2% vs +4,8% d'augmentation  
pour les retraites en 2024,  
les salariés séniors,  
que nous aimons tant chez SE,  
vont enfin comprendre  
que les inactifs sont mieux  
augmentés que les actifs.

Ok chef, c'est subtil  
comme message pour inciter  
au départ à la retraite.  
Mais les autres ?

Laisse tomber !  
C'est pas notre problème !

Réunion secrète  
de la Direction chez Schneider :

Avec le PRS Schneider 2024,  
à 3,2% inférieur aux 4%  
d'augmentation pour le SMIC,  
et en répétant cela, d'ici quelques  
années, tous les salariés  
auront la même feuille de paye,  
sauf nous bien sûr !

En plus chez HRPay,  
il leur suffira de photocopier  
les feuilles de salaire.

On pourra même demander  
à une IA de faire cela !

Pour tous, en maintenant le règle historique de calcul, Il était parfaitement légitime de croire que aurions l'application des NAO, avec 4,9%+\* minimum sur le PRS. Pour la CFE-CGC, ce renversement opportuniste de la Direction trahit la confiance des salariés.

\* Rappelons aussi qu'à effectif constant un budget de PRS n'est pas égal à l'augmentation de la masse salariale. En effet, tous les ans des salariés expérimentés quittent le groupe (toutes raisons) et sont remplacés par des éléments plus juniors. La différence constitue un budget pour valoriser en moyenne la progression de carrière des salariés toujours présents sans dérive de la masse salariale.

### VOS CONTACTS

Philippe BORDAS  
Gérard LE GOUEFFLEC

[cfecgc.schneider@gmail.com](mailto:cfecgc.schneider@gmail.com)

[www.cfe-cgc-se.fr](http://www.cfe-cgc-se.fr)

*Ce budget de PRS  
est nettement en dessous de l'inflation  
2023 et sera vraisemblablement  
inférieur à celle de 2024.*

*Qui osera signer cela ?*



Schneider Electric